



Le covoiturage en Île-de-France : une pratique déjà courante, un potentiel de développement soumis aux contraintes d'organisation

Le covoiturage recouvre un ensemble de pratiques de déplacements plus ou moins large selon la définition considérée. Dans cette étude réalisée à partir de l'Enquête Globale Transport de 2010 (EGT 2010 STIF-OMNIL-DRIEA) est considéré comme covoituré **tout déplacement en voiture au cours duquel le conducteur transporte un ou plusieurs passagers, quels que soient leur motif de déplacement et leur âge, dans le cadre d'un système de covoiturage organisé ou non.**

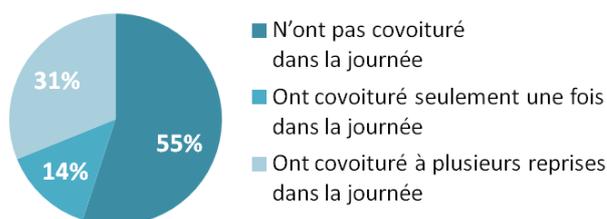
Le covoiturage défini comme tel **est loin d'être marginal en Île-de-France.** Les Franciliens y ont spontanément recours pour accompagner des proches (à la gare, à l'école, au travail, etc.) mais aussi pour pratiquer des activités à plusieurs. En revanche, **la pratique du covoiturage pour les déplacements en lien avec le travail reste limitée.**

De nombreuses places inoccupées dans les voitures en circulation, des conducteurs souvent seuls dans leur voiture

Un jour de semaine, les Franciliens effectuent 41 millions de déplacements dont 15,5 millions en voiture. Sur ces 15,5 millions de déplacements, **8,7 millions de déplacements sont effectués par des conducteurs seuls dans leur véhicule.**

Par ailleurs, **55% des Franciliens qui ont conduit au moins une fois un jour de semaine - soit 1,8 million de personnes - n'ont transporté aucun passager au cours de cette journée.** Ce sont ces véhicules qui constituent le potentiel de développement le plus important pour le covoiturage.

Pratique du covoiturage par les conducteurs un jour de semaine :



Taux d'occupation moyen des voitures pour les déplacements des Franciliens

(calculé sur la base des véhicules-kilomètres)

Ensemble des véhicules	Véhicules en covoiturage
1,3	2,3

En conséquence, le taux de remplissage moyen des voitures qui circulent en Île-de-France un jour de semaine n'est que de 1,3 personne. Ainsi, il reste en général, **trois ou quatre ou places disponibles par véhicule.**

Pour autant, la pratique du covoiturage est déjà courante en Île-de-France

Le covoiturage, c'est ...

un mode parmi d'autres

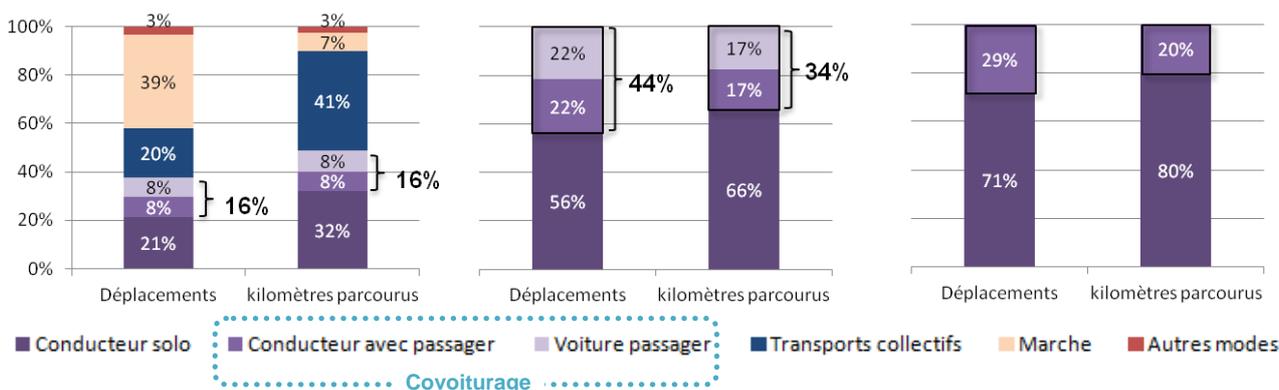
une manière d'utiliser la voiture

une manière de distinguer les voitures

Base : ensemble des déplacements

Base : déplacements en voiture

Base : déplacements des conducteurs de voiture



Les déplacements covoiturés représentent **16 % de l'ensemble des déplacements** et des kilomètres parcourus tous modes confondus.

Sur les 15,5 millions de déplacements en voiture, **44 % sont des déplacements covoiturés, soit 6,8 millions.** Ils représentent 34% des kilomètres parcourus en voiture.

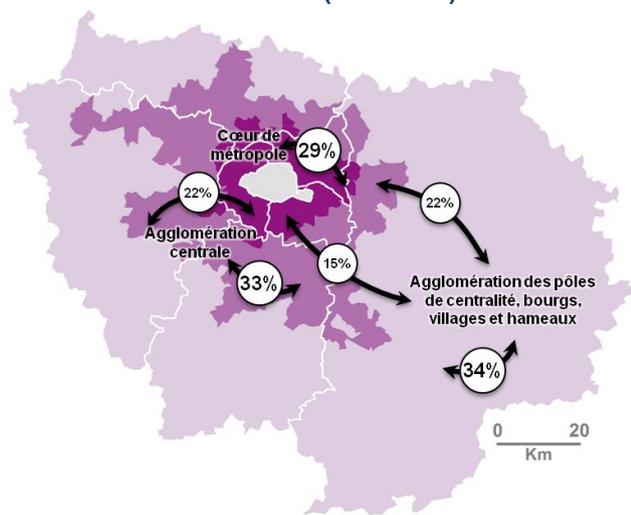
29% des déplacements réalisés par les conducteurs sont effectués avec au moins un passager.

Un **quart des Franciliens covoiture** un jour de semaine :

- 1,5 million en tant que conducteur
- 1,6 million en tant que passager

Le covoiturage est surtout pratiqué pour des déplacements de proximité en banlieue

Part du covoiturage dans les déplacements des conducteurs (hors Paris)



Environ un tiers des déplacements des conducteurs internes à chaque zone de l'Île-de-France (cœur de métropole, agglomération centrale et autres territoires hors Paris) sont effectués avec un passager. Ils représentent 80 % des déplacements covoiturés à l'échelle régionale.

Le covoiturage est plus couramment pratiqué pour les déplacements de proximité : **la moitié des déplacements covoiturés ont une portée inférieure à 2 km.** A l'inverse, seuls 12 % des déplacements covoiturés ont une portée de plus de 10 km (contre 20 % pour l'ensemble des déplacements en voiture des conducteurs). En moyenne, les déplacements covoiturés ont ainsi une portée plus faible (4,6 km) que les autres déplacements en voiture.

Portée moyenne des déplacements en voiture des Franciliens

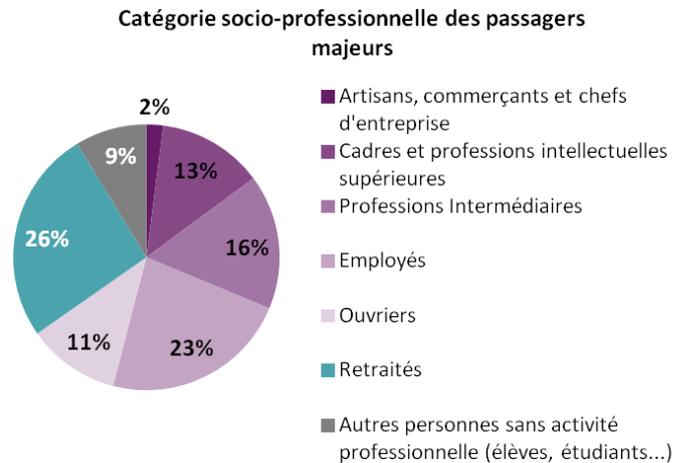
Déplacements	Portée moyenne
Conducteur avec passager	4,6 km
Conducteur seul	7,3 km

Les Franciliens ont spontanément recours au covoiturage pour accompagner les jeunes et les retraités

Tous motifs de déplacements confondus, les conducteurs qui covoitent sont le plus souvent des actifs âgés de 25 à 45 ans. En revanche, ils ne se distinguent pas significativement de ceux qui ne covoitent pas en termes de profil socio-économique.

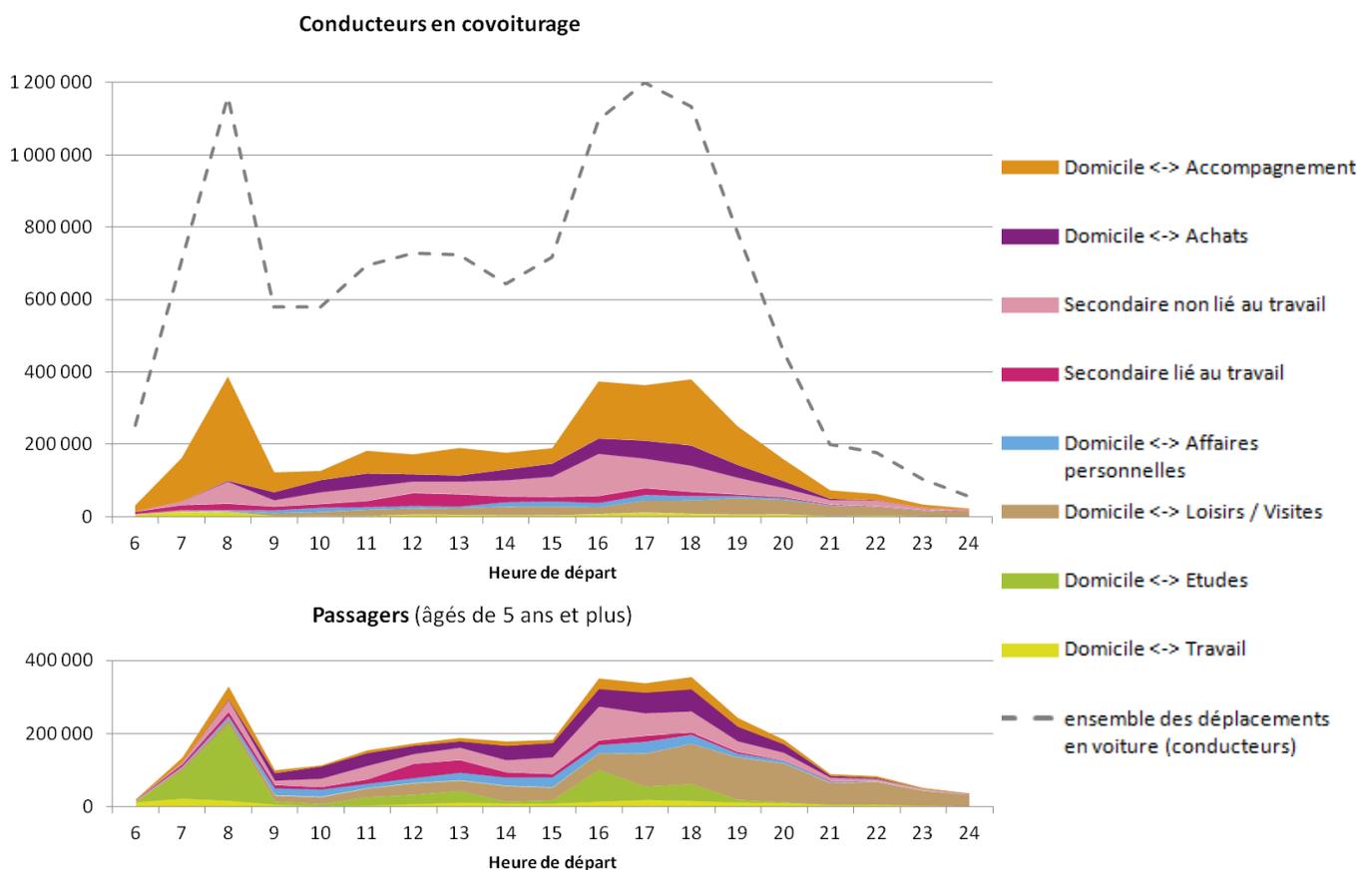
Les jeunes et les retraités sont des populations qui pratiquent fréquemment le covoiturage en tant que passagers : plus de 40 % des passagers sont mineurs, tandis que les retraités représentent 26% des passagers majeurs.

Par ailleurs, 60% des passagers ne possèdent pas le permis de conduire (31% chez les passagers majeurs contre seulement 22% pour l'ensemble des Franciliens majeurs), ce qui traduit une plus grande dépendance au covoiturage.



On covoiture le plus souvent pour l'accompagnement au lieu d'études le matin et pour les loisirs le soir

Nombre de déplacements en covoiturage au cours de la journée selon le motif



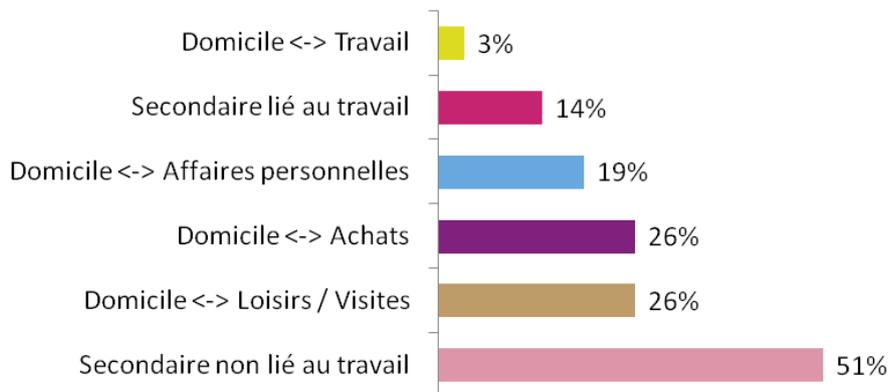
A la période de pointe du matin, le covoiturage est presque exclusivement constitué de l'accompagnement des enfants à l'école ou au lieu d'études.

En fin de journée, les motifs de covoiturage sont plus diversifiés avec davantage de déplacements pour les achats et surtout les loisirs.

Les covoitureurs (conducteur et passagers) ont la plupart du temps des motifs de déplacement distincts. Certaines activités comme les achats font toutefois figure d'exception.

Moins d'un déplacement sur dix lié au travail est covoituré

Part des déplacements des conducteurs effectués avec au moins un passager, selon les motifs de déplacements du conducteur :

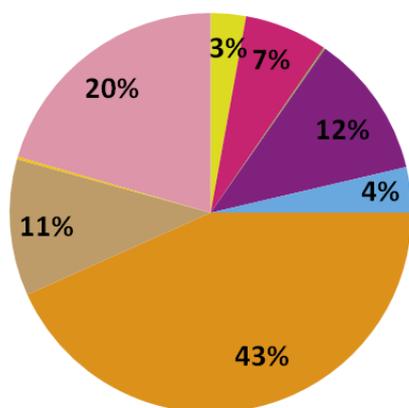


Seule une petite part des déplacements en voiture des conducteurs pour les motifs liés au travail sont effectués avec au moins un passager (3% des déplacements

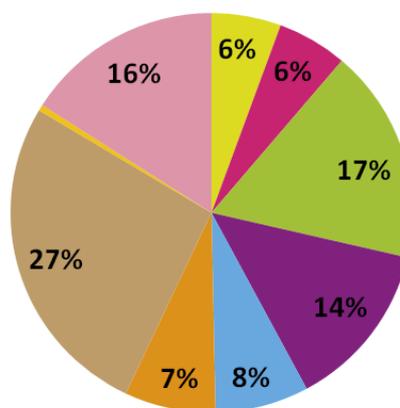
domicile-travail et 14% des déplacements secondaires liés au travail).

Part des déplacements en voiture des conducteurs en covoiturage et des passagers selon le motif:

Conducteurs en covoiturage :



Passagers :



■ Domicile <-> Travail

■ Secondaire lié au travail

■ Domicile <-> Etudes

■ Domicile <-> Achats

■ Domicile <-> Affaires personnelles

■ domicile <-> Accompagnement

■ Domicile <-> Loisirs / Visites

■ Domicile <-> Autres

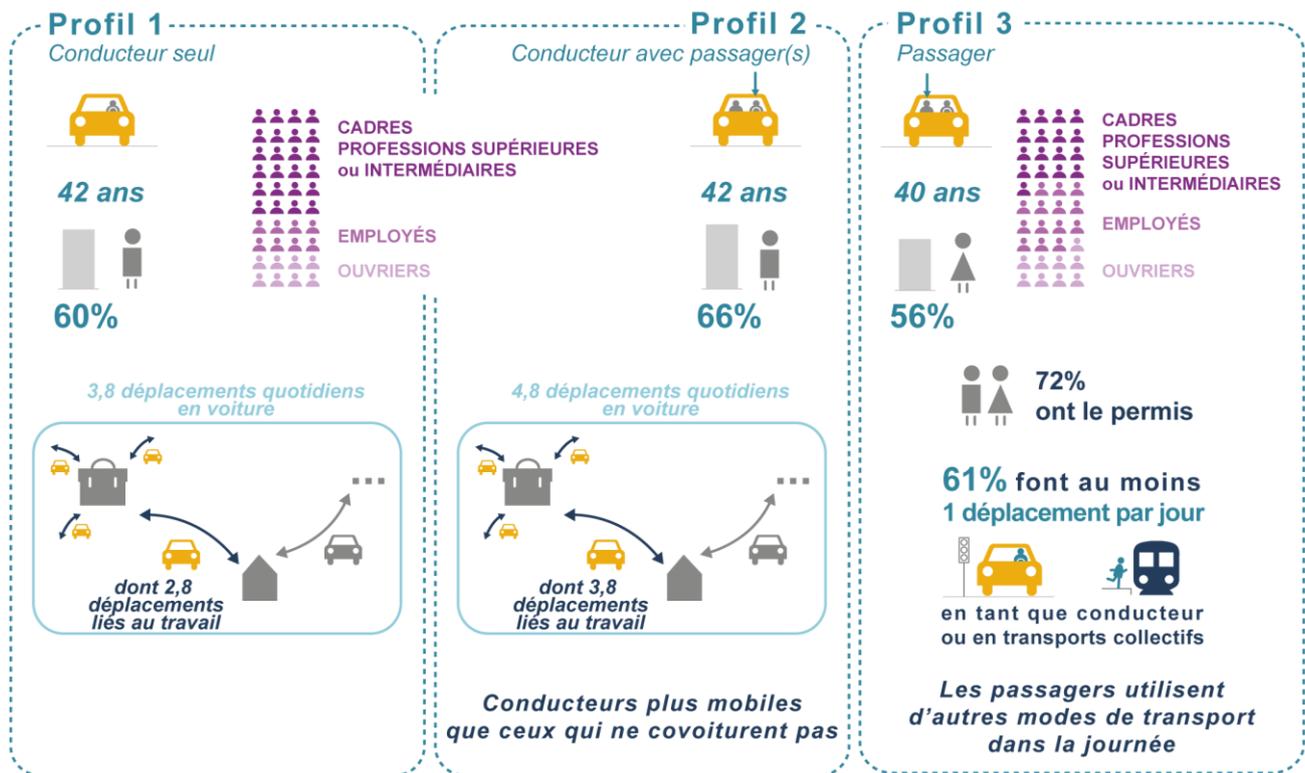
■ Secondaire non lié au travail

Exemple : 3 % des déplacements des conducteurs en covoiturage sont des déplacements domicile-travail pour le conducteur, 6% pour les passagers.

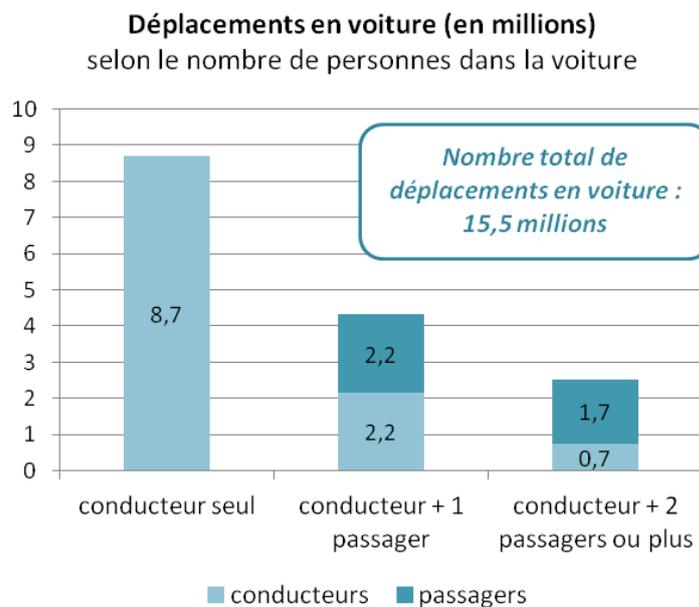
En dehors de l'accompagnement des personnes – qui représente 43% des déplacements covoiturés effectués par les conducteurs, **plus de 80% des déplacements covoiturés sont effectués pour les achats, loisirs et activités non liées au travail.**

Les déplacements domicile-travail ne constituent qu'une toute petite part du covoiturage, alors qu'ils représentent 20% de l'ensemble des déplacements en voiture

Pour les déplacements liés au travail, les profils des conducteurs et des passagers sont différenciés (en 2010) :



Le covoiturage est soumis à des contraintes d'organisation



Un conducteur transporte au moins un passager dans 25 % des cas, mais 2 passagers ou plus dans seulement 6 % des cas. Ce constat met en lumière la complexité à gérer spontanément un covoiturage impliquant plusieurs passagers, et par conséquent à remplir les voitures.

Par ailleurs, s'il reste un nombre important de places vides dans les voitures, le potentiel de développement du covoiturage est confronté au fait qu'un quart des déplacements des conducteurs se font déjà avec un passager ce qui impose une contrainte sur l'organisation des déplacements au cours de la journée.

Les initiatives se développent pour favoriser l'usage du covoiturage

Les acteurs publics se mobilisent pour encourager la pratique du covoiturage.

Les départements, principalement en grande couronne, subventionnent ou réalisent des aires de covoiturage aux abords de leur réseau routier, ou développent des sites internet de mise en relation.

Par ailleurs, des aires dédiées ou des places réservées dans les Parcs Relais commencent à se développer, mais représentent un volume faible à l'échelle de la région avec 393 places dédiées au covoiturage sur l'ensemble du territoire francilien en 2015.

Les sites de mise en relation sont peu utilisés malgré une offre conséquente. On recense en 2015 :

- Environ 40 plateformes grand public qui touchent un public francilien pour des déplacements interurbains ;
- Plusieurs dizaines de sites développés pour des entreprises ou administrations ;
- Des applications sur Smartphone visant la mise en relation de covoitureurs pour les déplacements intra Île-de-France (surtout domicile-travail) ; ces applications n'ont pas encore trouvé de modèle économique stable, leur durée d'existence est souvent courte et leur utilisation réelle par des covoitureurs limitée.

Il est à noter que 98 % des covoitureurs domicile-travail en Île-de-France s'organisent sans passer par une plateforme de covoiturage (source : Parc Auto 2015 TNS Sofres).

L'autostop – sous la forme d'autostop organisé – se développe aussi depuis peu dans les territoires ruraux à l'initiative de communes, EPCI ou départements.



Pour en savoir plus :

www.omnil.fr met en ligne toutes les informations concernant les chiffres de référence et les analyses sur la mobilité en Île-de-France.

www.pduif.fr informe et accompagne les acteurs franciliens de la mobilité en fournissant les informations nécessaires sur le PDUIF, ses objectifs et ses actions.